

Intra CL

Public

1 groupe d'agents du pôle
Asf de la Caf du Morbihan.

Modalités pratiques

Contexte

L'agence nationale du recouvrement des impayés de pensions alimentaires est en place depuis le 1er janvier 2017. Pour le régime général, elle repose sur les 22 Caf pivots qui ont pris en charge les dossiers mutualisés asf rpa pour le réseau des caf. Pour le régime agricole, le service mutualisé est assuré par la Msa sud champagne. Les Caf pivots gèrent :

- les dossiers d'allocation de soutien familial recouvrable
- les dossiers de recouvrement des impayés de pensions alimentaires pour les allocataires d'asf (isolés) et les allocataires remis en couple (aide au recouvrement seule)
- la relation de service de niveau 2 (rappels téléphoniques et mails) pour l'allocataire (la créancière), le tiers débiteur de la pension (l'autre parent) et le tiers détenteur de fonds auprès de qui nous mettons en place les procédures de recouvrement forcé (employeur, Pôle EMPLOI...etc).
- la vérification comptable des dossiers

Formation expérimentale Asf : Savoirs-être et savoirs-faire du R.P.A - Caf 56

MAJ : Mercredi 20 mai 2026

Contenu

Méthodes mobilisées

Modalités d'évaluation et de validation:

Evaluation en amont : sous forme d'un questionnaire ou d'un entretien avec le formateur pour valider les prérequis, d'évaluer les besoins spécifiques et de déterminer le niveau de connaissances

Evaluation au cours de la formation : validation de la compréhension et de l'acquisition des connaissances sous forme mises en situations, de réflexions collectives et d'utilisation d'outils de diagnostic

Evaluation à chaud : à l'issue de la formation, un bilan oral et une évaluation écrite permettront d'apprécier la qualité de la prestation et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux

Evaluation à froid : réalisée avec un outil interne Caf

Attestation de suivi : Feuille de présence

Attestation de participation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action sera remise aux stagiaires à l'issue de la formation

Accessibilité:

Nos formations sont accessibles à tous les agents Caf. Pour toutes personnes en situation de handicap, nous vous invitons à nous contacter afin d'étudier ensemble les modalités d'accès à la formation et de nous transmettre tout document nécessaire pour l'ajustement des prestations et la mise en oeuvre de dispositifs adaptés.

Niveau d'accessibilité des prestations proposées dans les locaux de l'EGOC : fiche informative du registre public d'accessibilité disponible sur le site de l'EGOC : Page « [Contact et Accessibilité](#) »

Délais d'accès à la formation:

Dans le cadre des travaux d'optimisation du traitement des dossiers et de la recherche de l'amélioration du taux de recouvrement, il est apparu important de modifier nos pratiques professionnelles concernant le recouvrement.

Aujourd'hui, les procédures sont engagées mais peu suivies par les techniciens. Les relations des Caf pivots avec le débiteur restent très administratives et basées sur l'envoi de courriers. Au moment de la phase amiable, l'objectif est de développer de la pro-activité dans les relations avec le débiteur de la pension pour lui faire comprendre qu'il a tout à gagner en répondant à la proposition amiable adressée par la Caf, qu'il a tout à perdre si la Caf est obligée d'engager une procédure de recouvrement forcé.

La pro-activité souhaitée en phase amiable permettrait :

- ▣ - de systématiser le contact téléphonique de la Caf avec le débiteur avant mise en place d'une procédure de recouvrement amiable

- ▣ d'inciter le débiteur à prévenir la Caf en cas de difficultés financières passagères pour adapter la mensualité de paiement, lui donner des conseils pour faire réviser le jugement...etc.

- ▣ et d'orienter le débiteur

Délais d'accès entre la demande et le début de la prestation : engagement d'une réponse dans les 15 jours ou conditionné aux délais de procédures de marché (1 mois pour les sessions INTER).

Pour toutes informations administratives, pédagogiques, d'accompagnement aux personnes ou d'une adaptation de la formation sur mesure, vous pouvez nous contacter au 02 99 29 82 42 ou 02 99 29 82 43



vers un travailleurs social
Caf dans le cadre de
l'offre séparation pour
toutes questions relatives
à la parentalité, le
budget...etc

Certains débiteurs ne
souhaiteront pas, pour de
multiples raisons (conflit
avec ex-conjointe..etc.)
respecter la proposition
amiable de
remboursement de la
pension et des arriérés.

Dans ce cas, la pro-
activité permettrait de bien
préciser au débiteur les
conséquences du
recouvrement forcé (pas
de négociation, retenue à
la source...etc.).

Pour adapter l'action des
techniciens des Caf pivots
aux profils et situations
des débiteurs, il serait
intéressant de les
modéliser pour leur
permettre de mieux
négocier à partir
d'éléments de langage
adaptés.

Un profil de débiteur, une
catégorie socio-
professionnelle, un
historique dans ses
paiements ou défaut de
paiement de sa pension
...etc. = une série de
propositions ou actions
possibles pour le
technicien afin de
renforcer l'efficacité du
recouvrement.

Lieu : VANNES – Siège de
la Caf – 70 Rue De Sainte
Anne – Salle
communiquée
ultérieurement

Méthodes pédagogiques

■ Participative et



interactive

- Apports théoriques
- Mises en situation
- Tests
- Remise de supports

Calendrier - Lieux -

Modalités d'accès :

Planification sur le site

EGOC [Sessions à venir]

Nous contacter pour suivi

des programmations et

des planning sur

www.egoc.org

Catégorie

Formations

Chantiers locaux

Tarifs

0.00

Modalités d'animation

Formateur

Effectif

Taux de satisfaction

Tarif / Coût stagiaire

0.00